

Expansion des exportations—Loi

l'assurance-chômage et du bien-être social. Si 750,000 personnes de plus travaillaient, les recettes fiscales seraient bien plus importantes et le déficit beaucoup moindre.

J'ai parlé des effets du déficit. Comme le jour fait place à la nuit, les déficits conduisent à l'inflation qui, elle-même, entraîne des taux d'intérêt élevés qui conduisent, à leur tour, à un effondrement comme celui que nous connaissons à l'heure actuelle. Un certain facteur de rajustement entre en ligne de compte dans le cas des pays ayant des déficits énormes comme le nôtre. Le Canada compte de un et demi à deux millions de chômeurs.

Si le nombre de chômeurs était deux fois moindre, les recettes fiscales supplémentaires auraient permis au gouvernement de prendre tant d'autres mesures. Il n'emprunterait pas tout l'argent disponible sur le marché des capitaux. Il y aurait plus de capitaux que les gens devraient investir dans des entreprises, car le gouvernement ne leur laisserait pas le choix.

À l'heure actuelle, les gens ne prennent absolument aucun risque. Ils peuvent se contenter de prêter au gouvernement et d'obtenir ainsi un très bon taux d'intérêt. Nous en avons eu un excellent exemple il y a deux ans lorsque les Canadiens ont obtenu 19.5 p. 100. Si, à cette époque-là, vous aviez prêté au gouvernement un million de dollars, vous auriez reçu \$195,000 en intérêt sans prendre le moindre risque. Si le gouvernement n'allait pas chercher tous les capitaux, cet argent pourrait être placé sur le marché. Il est vrai qu'il y aurait eu risque, mais nous aurions assisté à la construction d'usines et à la création d'emplois. Ainsi, le nombre de chômeurs aurait peut-être même été encore moindre.

Deux ans plus tard, les amendements initiaux n'ont pas été acceptés. D'autres ont été présentés en plus de ceux qui ont été acceptés qui portaient sur le pouvoir de prêter de l'argent de la Société et le renvoi automatique à un comité permanent, et sur un changement dans le pouvoir d'emprunt limitant ce dernier à dix fois le capital souscrit. En gros, comme je l'ai déclaré précédemment, nous nous battons surtout pour l'obligation de rendre des comptes. À l'étape de la troisième lecture, alors que nous devons, en principe, étudier le projet de loi tel que modifié, reste-t-il des questions à régler? Je prétends que oui. Ainsi, des problèmes continueront de se poser à des sociétés. Nous continuerons de gaspiller un temps fou à la Chambre de même que d'énormes sommes d'énergie et de vitalité qu'il vaudrait mieux employer à construire un grand pays plutôt qu'à débattre dans le vide.

La première question est de savoir si la Société pour l'expansion des exportations doit pouvoir prêter directement de l'argent ou si elle doit jouer un rôle d'assureur. Nous avons lu les rapports et la loi originale. Avant 1970, la SEE était une société d'assurance. Depuis, elle prête de l'argent. Comme le signale le Conseil économique, la SEE en aurait beaucoup plus pour son argent si elle reprenait son rôle d'assureur. En assurant des prêts, elle ne déboursait qu'un peu d'argent en garanties. Cela lui rapporterait beaucoup plus que de prêter carrément de l'argent à telle ou telle entreprise.

La deuxième question trouve plus ou moins sa réponse dans le projet de loi. Il s'agit du caractère bureaucratique de la Société. Je voudrais demander à la SEE pourquoi il lui a fallu

plus de 600 fonctionnaires pour s'occuper d'une centaine de demandes l'an dernier. Il existe peut-être une raison parfaitement logique. La Société arriverait peut-être à prouver que tous et chacun de ses employés a fourni d'honnêtes journées de travail qui ont été précieuses pour le pays.

Toutefois, s'il y a du délayage et de trop nombreux fonctionnaires, cela rend la Société inefficace. Cela tend aussi à faire baisser le moral de la Société. En outre, cela immobilise des gens ayant toutes sortes de qualités et de talents. Ceux-ci pourraient aller travailler dans un autre secteur de l'administration ou dans une autre société où ils pourraient préparer les demandes à envoyer à la SEE. Ils comprendraient la structure interne de la Société et de l'administration elle-même. Nous devons examiner la teneur, le coût et la lourdeur des formules de demande.

La troisième question est de savoir en somme pourquoi le gros des fonds de la Société va à un très petit nombre d'entreprises. Certains députés ont mentionné l'Énergie atomique du Canada, une société de la Couronne, et de Havilland Aircraft, une autre société de la Couronne. Si le gouvernement veut que ses sociétés de la Couronne aient la priorité et accèdent indirectement aux deniers publics par l'entremise de la Société plutôt que par des attributions gouvernementales directes, l'achat d'actions par le gouvernement ou des prêts directs du gouvernement, qu'il le dise! Pourquoi payer 600 personnes pour faire fonctionner la SEE et verser de l'argent à des sociétés de la Couronne alors que nous pourrions le faire nous-mêmes par l'entremise de prêts consentis par les ministères ou d'investissements gouvernementaux? Je me demande si le ministre de la Défense nationale (M. Blais) pourrait nous dire ce qu'il en pense.

La cinquième question qui n'a pas été réglée de façon satisfaisante, à mon avis, comme d'autres questions dont nous avons été saisis, est toute celle du financement indirect par lequel nous subventionnons les taux d'intérêt de nos prêts à d'autres pays afin que ceux-ci puissent acheter des biens canadiens et contribuer ainsi à créer des emplois au Canada. Cela a pour effet d'accroître le déficit. Et les déficits sont beaucoup plus dangereux à la longue que les problèmes que l'on veut ainsi régler. Le gouvernement dit qu'il vaut mieux prêter l'argent à des taux subventionnés afin que les Canadiens aient un emploi, car ainsi, ils n'iront pas manifester dans la rue. Ce n'est pas nécessaire car, à mon avis, on peut toujours expliquer au peuple quelle est la situation, soit que nous ne pouvons pas soutenir la concurrence à cause de notre climat septentrional, parce qu'il faut trop de chaleur pour faire pousser des légumes et qu'il faudrait donc réduire nos taxes sur les combustibles, ou encore parce que nos ouvriers exigent des salaires trop élevés. Les travailleurs seraient prêts à accepter une réduction de salaire si leurs prêts et leurs hypothèques leur coûtaient moins cher, car tout est relatif. Si nous accroissons le déficit et, du même coup, les taux d'intérêt, les ouvriers demanderont plus d'argent pour faire face à leurs dépenses courantes. Si nous n'augmentons pas le déficit et limitons toutes ces dépenses, le travailleur n'aura pas besoin de demander plus d'argent. Il n'est pas nécessaire d'agir comme nous le faisons.